



Mise à l'enquête publique : L'administration communale de Collombey-Muraz soumet à l'enquête publique les demandes suivantes :

- ⇒ Construction d'un centre médical ambulatoire, dossier déposé le 21 décembre 2018, par **le bureau d'ingénieurs Jérôme Wiese Sàrl**, r. des Dents-du-Midi 80, 1868 Collombey, à Muraz, parcelle 4178, folio 22 (561'425/125'225, propriété de la société Plavaux SA, promis vendu à CIC-Groupe Santé SA), au lieudit Plavaux, en zone artisanale. La demande est présentée avec la mise au bénéfice d'une dérogation pour le manque d'emprise au sol de la construction au sens de l'art. 66e du RCCZ.
- ⇒ Construction d'une piscine, d'une pergola et d'une cabane de jardin, dossier déposé le 08 janvier 2019, par **Mme et M. Christophe Perret**, domiciliés rte de Champian 14b, 1871 Choëx, à Muraz, parcelle 1705, folio 23 (560'970/125'150, propriété des requérants), au lieudit Fin d'Avou, en zone habitation faible densité A. La demande est présentée avec la mise au bénéfice d'une dérogation pour l'emprise de la pergola dans l'alignement du chemin communal de la rue de St-Jean.
- ⇒ Construction d'un jardin d'hiver, dossier déposé le 10 janvier 2019, par **M. Domenico Quartetto**, domicilié r. Pré du Pont 31, 1868 Collombey, à Collombey, parcelle 1138, folio 14 (562'695/124'355, propriété de Mme et M. Quartetto), au lieudit Chenevière, en zone habitation faible densité A.
- ⇒ Régularisation de la réfection des façades de la villa et de la construction d'un pavillon de jardin, dossier déposé le 11 janvier 2019, par **Mme et M. Avdyl Ukaj**, domiciliés ch. des Glariers 3, 1893 Muraz, à Muraz, parcelle 3235, folio 27, (560'145/125'935, propriété des requérants), au lieudit Glariers, en zone habitation faible densité A.
- ⇒ Installation de panneaux solaires photovoltaïques en toiture Est de la villa, dossier déposé le 15 janvier 2019, par **M. Eric Brunner**, domicilié r. du Vigneron 1b, 1893 Muraz, à Muraz, parcelle 4531, folio 10, (560'345/125'330, propriété de Mme et M. Brunner), au lieudit Clavelaire, en zone habitation faible densité A.

Délai d'opposition : lundi 18 février 2019

L'Administration communale